

ETUDE COMPARATIVE DES OBSERVATIONS DE LA BNC ET DE L'OI MISSION EFFECTUEE DANS LA REGION DU SUD OUEST, DEPARTEMENT DU
 KUPE MANENGOUNBA DU 13 AU 18 MAI 2012 SUIVANT NOTE DE SERVICE N° 09881/NS/MINFOF/CAB/BNC DU 07/05/2012

Rapport OI n° 040/OI/AGRECO-CEW

Objectifs de la mission

- Evaluer les superficies forestières entamées par la Société SG-SOC,
- Evaluer le nombre de tiges et le volume de bois abattus,
- Surveiller le territoire forestier sur l'itinéraire de la mission

Composition de l'Equipe :

- NDIODO NGA Théophile, Chef de mission ;
- NILOYA Martin, membre ;
- NSANGOU Blaise, membre.

4^{he} / DFNP
 + 1,6^{he} / DFP
 6^{he} / DFP

N°	Société	Observations et Recommandations BNC	Observations et Recommandations OI-AGRECO	Divergences	Recommandations du comité de lecture
1	SG-SOC	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Déforestation sans autorisation sur environ 60 ha ; -Défrichement jachère sur 4 ha pour installation parcelle d'essai palmier à huile ; 37,8 ha (pouvila à 2000m) -Ouverture route sur 3km dans l'UFA 11 007 en attribution ; Utilisation des arbres abattus pour construire un pont sur la rivière Bakébé. <p><u>Infraction :</u></p> <p>Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine permanent (UFA 11 007), infraction prévue par les articles 45 et 46 et réprimée par l'article 158 de la loi N° 94/01 du 20/01/1994.</p> <p><u>Sanctions Proposées :</u></p> <p>Une notification primitive d'amende et une notification de suspension des activités ont été adressées à SG-SOC</p>	<p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Déboisement jachère sur 4,5 ha pour implantation pépinière ; -Déforestation du domaine permanent UFA 11 007 sur 60 ha pour parcelle d'essai, -Ouverture d'une route de 03 km avec abattage et dessouchage d'arbres ; -Arbres abattus utilisés pour confection pont. 	RAS	

Etat des lieux actuel :

Périmètre cédé à SG-SOC pour création d'un complexe agro industriel dans le cadre des projets structurants.